

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### 1) IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont  
Mairie de Sainte-Énimie  
48210 GORGES-DU-TARN-CAUSSES

### 2) PROCEDURE DE PASSATION

Procédure adaptée ouverte selon article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016  
Le marché à intervenir est un marché public de travaux.

### 3) CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Objet : Travaux de restauration de l'espace de mobilité du Tarn à Saint-Hilarin
- Lieu d'exécution : Rivière-sur-Tarn (12)
- Description :

Ce marché de restauration de l'espace de mobilité du Tarn dans le méandre de Saint-Hilarin comprend la réalisation de travaux forestiers de libération des emprises, la réalisation de travaux de démolition de bâtiment et autres ouvrages en béton, la réalisation de travaux de terrassements comprenant la gestion, le tri et le criblage de volumes de matériaux importants, la réalisation de travaux sur réseaux d'eaux usées, d'eaux potables et autres concessionnaires concernées par les travaux. Ce marché prévoit la restauration de ces berges par la mise en œuvre de techniques végétales (plantations, confortement de berges). Les travaux sont prévus sur l'année 2019 pour le tranche ferme et 2021 pour la tranche optionnelle et prévoient 3 ans de garanties de l'ensemble de ces aménagements végétaux.

Le marché comprend 2 tranches dont une optionnelle.

- Classification CPV :

Travaux de terrassement (45112500-0)
Travaux d'aménagement paysager (45112700-2)
Installation de réseau de conduites (45231112-3)

### 4) RETRAIT DES DOSSIERS

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site <http://www.marches-info.fr>.

### 5) DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Réception des offres jusqu'au **jeudi 6 septembre 2018 avant 17 heures**, par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : <http://www.marches-info.fr>.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français  
Unité monétaire utilisée : l'euro

## 6) JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions :

- 1- Une lettre de candidature (DC1 version du 30.03.2016 ou équivalent) comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement.
- 2- Une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015. Cette attestation est incluse dans le formulaire DC1, et le candidat n'a pas à la fournir s'il produit l'imprimé DC1.
- 3 Une déclaration du candidat, à fournir par chacun des cotraitants en cas de groupement, permettant d'évaluer sa capacité, (DC4 ou équivalent) comportant les renseignements et accompagné des pièces justificatives visées au chapitre 4 ci-après.

Capacité économique et financière : références requises :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Référence professionnelle et capacité technique : références requises :

- Présentation d'une liste travaux exécutés ces cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux plus importants, notamment des références et attestations de bonne réalisation de chantiers similaires. Faire apparaître des réalisations avec des travaux de restauration/renaturation de cours d'eau, comprenant des travaux de terrassement et de végétalisation. Indiquer le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.
- Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation des défrichements, déboisement terrassements, gestion des matériaux.
- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.
- Certificats de qualifications : certificat de qualification professionnelle FNTP présenté par le candidat ou l'un des membres déclarés à l'offre :  
FNTP 2321 : Travaux de terrassement courants en milieu non urbain  
FNTP 235 : Terrassements dans l'eau (déblais de souilles)

## 7) CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 60 % : valeur technique de l'offre
- 40 % : prix

## 8) DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

**300 jours** à compter de la date limite de réception des offres

## 9) RENSEIGNEMENTS

### Renseignements administratifs :

Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont  
Mairie de Sainte-Énimie  
48210 GORGES-DU-TARN-CAUSSES

Monsieur FERGEAULT Florian  
Tél. 05 65 61 40 20  
Mail : f.fergeault@cc-millaugrandscausses.fr

### Renseignements techniques :

EGIS EAU  
889 rue de la vieille poste – CS89017  
34965 MONTPELLIER CEDEX 02

Monsieur ABINTOU Thomas  
Tél. 04 67 13 91 19  
Mail : thomas.abintou@egis.fr

### Renseignements complémentaires :

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira, dans un délai de 5 jours à compter de la demande du maître d'ouvrage, les pièces visées à l'article 51 du décret du 25 mars 2016 à savoir notamment :

Un extrait de casier judiciaire du représentant légal,

Les certificats fiscaux et sociaux délivrés par les administrations et organismes compétents,

Les pièces prévues aux articles R.1263-12, D.8222-5 ou D.8222-7 ou D.8254.2 à D.8254-5 du code du travail,

Un extrait du registre pertinent, tel qu'un extrait K, un extrait Kbis, un extrait D1 ou un document équivalent,

Le jugement de redressement judiciaire si le candidat est en redressement.

## 10) DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION

Mardi 31 juillet 2018